

PEAUX ROUGES (0017)
7 rue des Vaisseaux et
CAP D'AGDE

Appel de Fonds

Période du 01/04/2025 au 30/06/2025

AGDE, le 17/03/2025

Appel de fonds trimestriel

*
*

Réf : 0017-0951 / LACAZE Karine
Internet Login : 001945 Mot de Passe :

Mlle LACAZE Karine
3 Côte de Déze
15600 SAINT ETIENNE DE MAURS

Lots concernés 64: appartement Batiment B Etage: 1er étage Porte: B 15

	Postes à répartir	Total	Base	Tantièmes	Quote-part
	CHARGES GENERALES	11410.00	10000	41	46.78
	FRAIS DE GESTION	8010.00	10000	41	32.84
	CHARGES PORTAIL PORTILLON	377.50	10000	41	1.55
	CHARGES EAU	4625.00	9824	41	19.30
	EAU COMMUNE	17.50	10000	41	0.07
	EAU ABONNEMENT	6900.00	190	1	36.32
	LOCATION COMPTEURS	607.50	189	1	3.21
	CHARGES BATIMENT A/B	125.00	20000	172	1.08
	ELECTRICITE COMMUNE (R)	725.00	10000	41	2.97
	CHARGES VMC	228.75	40000	172	0.98
	CHARGES BATIMENT B	250.00	10000	172	4.30
	TOTAL DU LOT				149.40

Montant de l'appel de fonds **149.40 €**

RECAPITULATIF		ETAT DE VOTRE COMPTE		Dépenses	Versements
Appel TTC	149.40	Solde au 01/10/2024		149.39	
		01/10/2024 4 Appel de fonds trimestriel		149.40	
		01/10/2024 4 Appel fonds de travaux		27.21	
		01/10/2024 Appel pose clôture muret		10.40	
		02/10/2024 Frais de MISE EN DEMEURE du 02/10/2024		36.00	
		05/10/2024 Votre virement du 05/10/2024			372.40
		01/01/2025 1 Appel de fonds trimestriel		149.40	
		21/02/2025 Votre virement du 21/02/2025			149.40
		TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PERIODE		521.80	521.80
		SOLDE CREDITEUR			0.00
		MONTANT DE VOTRE APPEL		149.40	
		TOTAL A PAYER		149.40	

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-1 AA de la loi du 10 Juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

PEAUX ROUGES (0017)
7 rue des Vaisseaux et
CAP D'AGDE

Appel de Fonds

Période du 01/04/2025 au 30/06/2025

AGDE, le 17/03/2025

Appel de fonds trimestriel

*
*

Réf : 0017-0951 / LACAZE Karine

Internet Login : 001945 Mot de Passe :

Mlle LACAZE Karine

3 Côte de Déze

15600 SAINT ETIENNE DE MAURS

MODALITES DE REGLEMENT

AVANT LE	MONTANT	BENEFICIAIRE
01/04/2025	149.40	PEAUX ROUGES

COMPTE BENEFICIAIRE
SG 30003-03228-0005001379781 BIC : SOGEFRPPXXX IBAN: FR76 3000 3032 2800 0500 1379 781

<<===== Les papillons ci-dessous doivent être découpés et joints à vos règlements =====>>



LACAZE Karine
0017-0951-01/04/2025
149.40€